



demande de renseignements pour l'obtention d'une carte de séjour

Par **nerminewagih**, le **29/04/2013 à 15:05**

Bonjour,

je suis une citoyenne française depuis 2004 , suite à un mariage en 1998. J'ai deux enfants. ma question est: suite aux conditions déplorables et au harcèlement physique et moral quotidien des chrétiens en égypte, je voudrais savoir si un membre de ma famille (frère) à le droits de venir en france pour quelque temps et obtenir une carte de séjour?

dans l'attente de votre réponse

veuillez agréer, madame , monsieur, mes salutations distinguées

nermine lavigne

Par **youris**, le **29/04/2013 à 15:51**

bjr,

il faut demander un visa court ou long séjour au consulat de france.

il est possible de demander l'asile politique en faisant état des persécutions subis par coptes en égypte.

mais j'ignore si la gravité des persécutions envers votre communauté peut justifier par les autorités diplomatiques françaises l'octroi de l'asile politique.

cdt